Zeitschrift: Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge

Herausgeber: Comité International de la Croix-Rouge

Band: - (1964)

Rubrik: Situation financière

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

III. SITUATION FINANCIÈRE

L'examen des comptes du Comité international de la Croix-Rouge révèle une fois de plus l'insuffisance de ses recettes régulières qui, rappelons-le, consistent essentiellement en contributions des gouvernements parties aux Conventions de Genève et des Sociétés nationales de la Croix-Rouge, auxquels le CICR renouvelle l'expression de sa reconnaissance pour leur appui moral et matériel.

En 1964, sept pays ont fourni, avec un montant total de 1.490.000 fr., environ 73% des contributions gouvernementales. Les quelque 550.000 fr. restant sont répartis entre 52 gouvernements.

Les Conférences internationales de la Croix-Rouge, à maintes reprises, ont formulé le vœu que les Sociétés nationales participent au financement du CICR, et leur ont recommandé d'entreprendre auprès de leurs gouvernements respectifs les démarches nécessaires pour que ceux-ci contribuent régulièrement à l'œuvre du Comité international.

De plus, la Conférence diplomatique de 1949, qui groupait les représentants de la majorité des Etats, a, dans sa résolution N° 11, reconnu la nécessité d'assurer au CICR un appui financier régulier.

Le Comité international de la Croix-Rouge, devant la complexité et l'ampleur toujours croissante des tâches qui lui sont confiées, s'adresse plus particulièrement aux gouvernements signataires des Conventions de Genève et leur exprime son vif espoir qu'il leur sera possible, au prix d'un effort accru, d'augmenter leurs contributions annuelles.

En faisant appel à la solidarité devant la souffrance, qui est sans doute le principe fondamental non seulement de la Croix-

Rouge mais aussi de toute civilisation, le CICR se tourne vers ceux qu'épargnent aujourd'hui les détresses des conflits pour leur demander instamment leur participation financière, indispensable à l'accomplissement de sa mission.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 1964, qui sont publiés ci-après, ont été vérifiés et certifiés exacts par la Société fiduciaire romande Ofor S. A., institution agréée par le Conseil fédéral suisse et par la Commission fédérale des banques.

1. *Bilan* (tableau I)

Par rapport à l'année 1963, le bilan fait ressortir à l'actif une sensible augmentation des postes « débiteurs » et « déficits d'actions de secours restant à couvrir », résultant des activités du CICR au Népal et au Yémen.

Au passif, le poste « créanciers » reflète l'augmentation corrélative des avances consenties pour assurer la trésorerie nécessaire à la poursuite de ces actions.

L'excédent des dépenses sur les recettes ordinaires de l'année, soit 497.237,92 fr. est porté en diminution de la réserve pour risques généraux, qui s'épuise rapidement.

2. *Comptes des dépenses et recettes ordinaires de l'année 1964* (tableau II)

Afin de faire apparaître plus clairement l'organisation générale et l'action du Comité international de la Croix-Rouge, les dépenses de l'année 1964 ont été classées suivant les principaux centres d'activité de l'institution.

Les montants portés en dépenses sont nets de toutes récupérations précédemment portées dans les recettes et traduisent bien les charges réelles du CICR. Dès lors, les recettes correspondent à des opérations financières et traduisent uniquement un apport d'argent effectif.

Par rapport à l'année précédente, les dépenses, ajustées en fonction de ce qui précède, n'ont augmenté que de 8%, malgré une activité croissante, grâce à une gestion économe et attentive.

L'excédent des dépenses sur les recettes de l'année, soit 497.237,92 fr., constitue le déficit porté au bilan en diminution de la réserve pour risques généraux.

3. *Liste des contributions versées en 1964 par les gouvernements et Sociétés nationales de la Croix-Rouge* (tableau III)

Ces recettes ont été analysées en préambule.

4. *Résumé du mouvement en 1964 du compte général des actions de secours* (tableau IV)

L'augmentation sensible des divers postes de ce compte, tant aux dépenses qu'aux recettes, met en évidence l'activité grandissante du Comité international de la Croix-Rouge au cours de l'année 1964 dans le domaine des secours matériels apportés aux victimes des conflits.

5. *Résumé des prévisions de dépenses et de recettes ordinaires du Comité international de la Croix-Rouge pour 1965* (tableau V)

Les prévisions de dépenses tiennent compte de l'application aux traitements du personnel des index de renchérissement. De plus, l'extension des actions secourables et le développement du droit humanitaire exigent du Comité international de la Croix-Rouge certains renouvellements d'effectifs et entraînent des charges accrues.

L'administration a pu réduire de 27% ses dépenses en personnel, mais doit prévoir une augmentation de frais d'entretien des bâtiments et d'équipement de bureaux.

Aux recettes, il a fallu prévoir une baisse des dons divers. En effet, le Comité international avait bénéficié, en 1964, à la suite de son Centenaire, d'un apport exceptionnel sur lequel il ne peut compter pour l'exercice à venir.

L'excédent des dépenses sur les recettes dépasse le chiffre d'un million de francs suisses.

6. *Bilans et comptes de résultats à fin 1964 des fonds spéciaux* (tableau VI) *à savoir:*

   1. Fondation en faveur du Comité international de la Croix-Rouge.
   2. Fonds Augusta.
   3. Fonds de l'Impératrice Shôken.
   4. Fonds de la Médaille Florence Nightingale.

BILAN AU 31

ACTIF	Fr. s.	Fr. s.
DISPONIBLE ET RÉALISABLE		
Espèces en caisse :		
— en francs suisses	26.349,02	
— en monnaies étrangères	9.466,79	
Avoirs en comptes de chèques postaux	112.936,89	
Avoirs en banques :		
— en francs suisses	635.950,39	
— en monnaies étrangères	24.776,45	
Titres de fonds publics	10.402.001,—	
Autres valeurs en dépôt	3.018.360,05	14.229.840,59
DÉBITEURS		
Gouvernements	694.898,69	
Sociétés nationales de la Croix-Rouge	91.586,02	
Institutions diverses	65.747,45	
Délégations du CICR	355.398,92	
Délégués et autres collaborateurs du CICR	34.849,34	
Fonds spéciaux gérés par le CICR	41.833,46	
Autres débiteurs et frais à récupérer	714.534,48	1.998.848,36
ACTIF TRANSITOIRE		291.009,44
Marchandises, Stocks divers		28.130,05
AUTRES POSTES DE L'ACTIF (pour mémoire)		
Participation au capital de la Fondation pour l'organisation de transports de la Croix-Rouge	1,—	
Mobilier, machines, matériel	1,—	2,—
TRUSTS FUNDS		
Reliquat des intérêts des Fonds reçus dans le cadre du Traité de paix avec le Japon (avoirs en monnaies étrangères)		392.897,04
Total de l'actif		16.940.727,48
DÉFICITS D'ACTIONS DE SECOURS RESTANT A COUVRIR :		
Action au Népal	1.379.338,04	
Action au Yémen	2.210.043,46	3.589.381,50
		20.530.108,98
Débiteur pour cautionnement : Fondation pour l'organisation de transports de la Croix-Rouge		400.000,—

Tableau I

DÉCEMBRE 1964

PASSIF		Fr. s.	Fr. s.
FONDS POUR ACTIONS DE SECOURS			
Fonds non encore affectés		1.080.526,15	
Fonds affectés		520.009,56	
Fonds d'actions en cours		567.236,44	2.167.772,15
CRÉANCIERS			
Gouvernements		3.461.963,45	
Sociétés nationales de la Croix-Rouge		66.148,63	
Institutions diverses		23.643,17	
Délégués et autres collaborateurs du CICR		38.685,60	
Autres créanciers		524.380,04	4.114.820,89
PASSIF TRANSITOIRE			578.155,68
TRUST FUNDS			
Fonds Traité de paix avec le Japon, article 16			392.897,04
PROVISIONS			
Provision pour la XXe Conférence internationale de la Croix-Rouge		180.000,—	
Provision pour la Célébration et le Congrès du Centenaire		242.289,10	422.289,10
RÉSERVES			
Réserve pour actions en cas de conflit		5.000.000,—	
Réserve pour risques généraux	3.351.412,04		
moins:			
Déficit de l'année 1964	497.237,92	2.854.174,12	7.854.174,12
FONDS DE GARANTIE			5.000.000,—
			20.530.108,98
Garantie en faveur de la Fondation pour l'organisation de transports de la Croix-Rouge			400.000,—

COMPTE DES DÉPENSES ET DES RECETTES

	Fr. s.	Fr. s.
DÉPENSES		
I. Activités extérieures		
(Missions en cas de conflit — Actions de secours — Agence centrale de Recherches)		
Personnel (traitements, charges sociales, indemnités et frais)	601.191,60	
Equipement et organisation	82.946,35	
Délégations permanentes	509.968,12	
Missions envoyées de Genève	101.432,17	
Agence centrale de Recherches	609.019,80	1.904.558,04
II. Affaires générales		
(Droit humanitaire — Publications — Information)		
Personnel (traitements, charges sociales, indemnités et frais)	758.558,75	
Documentation, Commission d'experts, Conférences	36.542,86	
Publications, Emissions radio et télévision, Films	73.081,36	
Revue internationale de la Croix-Rouge	69.056,22	937.239,19
III. Administration		
Personnel (traitements, charges sociales, indemnités et frais)	1.338.239,77	
Matériel, acquisitions nouvelles et Entretien	60.397,—	
Frais postaux, Secrétariat et Dépenses courantes	141.126,69	
Bâtiments, assurances, chauffage, eau, électricité, entretien général	144.350,15	1.684.113,61
Total des dépenses		4.525.910,84

Tableau II

ORDINAIRES DE L'ANNÉE 1964

	Fr. s.	Fr. s.
RECETTES		
I. Contributions et dons destinés au financement de l'activité générale		
Contributions de gouvernements	2.040.073,04	
Contributions de Sociétés nationales de la Croix-Rouge	575.378,37	
Dons divers	569.633,89	3.185.085,30
II. Revenus des placements de fonds		
Revenus des fonds publics et intérêts bancaires	342.847,85	
Revenus de la Fondation en faveur du CICR	30.244,30	373.092,15
III. Participations des fonds de secours		470.495,47
Total des recettes		4.028.672,92
Déficit de l'année 1964		
Pris en charge par la Réserve pour risques généraux		497.237,92
		4.525.910,84

Tableau III

Liste des contributions faites au CICR en 1964 par les gouvernements et les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et affectées au financement des dépenses de l'année 1964

Pays	Gouvernements	Sociétés nationales
	Fr. s.	Fr. s.
Afghanistan	3.000,—	
Albanie		700,—
Allemagne, République démocratique		6.000,—
Allemagne, République fédérale	108.548,10	30.355,20
Arabie séoudite	12.941,25	
Australie	71.904,30	27.500,—
Autriche	16.670,—	5.000,—
Belgique	10.000,—	12.500,—
Birmanie	6.400,—	1.500,—
Bulgarie	1.000,—	4.500,—
Cambodge		2.000,—
Canada	59.698,80	29.850,—
Ceylan	3.017,50	
Chili	8.625,—	4.000,—
Chine		10.000,—
Colombie	17.244,—	3.557,80
Corée, République		3.498,90
Corée, République démocratique		2.000,—
Costa Rica		480,—
Danemark	18.693,92	2.000,—
Equateur	889,50	1.000,—
Espagne		2.161,07
Etats-Unis		194.119,—
Ethiopie		2.250,—
Finlande	8.000,—	3.000,—
France	61.600,—	30.000,—
Ghana		2.000,—
Grande-Bretagne	120.750,—	30.200,—
Grèce	18.000,—	5.500,—
Haute-Volta	1.760,—	
Hongrie	1.000,—	2.500,—
Inde	67.800,—	2.697,—
Irak	8.000,—	3.500,—
Iran	20.000,—	
Irlande	7.500,—	3.500,—
Islande		500,—
Italie	29.861,11	
Japon	21.860,—	30.000,—
Jordanie	3.606,—	
Liban	5.769,23	2.500,—
Liechtenstein	12.500,—	
Luxembourg	2.000,—	3.000,—
Madagascar	1.600,—	
Malaisie	4.800,—	
Maroc	3.000,—	
Mexique	17.250,—	
Monaco	3.000,—	2.000,—

Pays	Gouvernements	Sociétés nationales
	Fr. s.	Fr. s.
Nicaragua	647,—	1.617,65
Nigéria	4.836,—	2.000,—
Norvège	12.000,—	3.000,—
Nouvelle-Zélande	36.142,50	7.500,—
Pakistan		2.500,—
Pays-Bas	13.000,—	25.000,—
Pérou		3.550,—
Philippines	11.160,—	5.000,—
Pologne	15.000,—	6.000,—
Portugal	13.000,—	
République Arabe Unie	30.000,—	
République Dominicaine		2.156,25
République Sud-Africaine	36.120,—	15.000,—
Roumanie		5.000,—
Saint-Marin	2.000,—	2.000,—
Salvador	3.056,80	385,50
Sénégal	2.112,—	
Sierra Leone	2.045,10	
Suède	42.034,47	
Suisse	1.000.000,—	
Tanganyika	6.000,—	
Thaïlande	15.000,—	3.000,—
Tchécoslovaquie		3.000,—
Togo	1.600,—	
Tunisie	1.800,—	
Turquie	4.815,86	
URSS		16.300,—
Uruguay		500,—
Venezuela	19.420,—	
Vietnam, République	3.994,60	2.000,—
Vietnam, République démocratique		2.000,—
Yougoslavie	6.000,—	2.000,—
Totaux	2.040.073,04	575.378,37

En outre, le CICR a reçu en 1964, au titre d'années antérieures, les montants supplémentaires suivants qui ont été portés à son compte de Réserve pour risques généraux:

Pays	Gouvernements	Sociétés nationales
	Fr. s.	Fr. s.
Corée, République démocratique		2.000,—
Danemark		2.000,—
Equateur	2.076,55	
Espagne		2.161,07
Islande		500,—
Monaco	1.763,—	
Nicaragua	1.725,—	
République Arabe Unie	30.000,—	
Thaïlande	15.000,—	
Totaux	50.564,55	6.661,07

Tableau IV

RÉSUMÉ DU MOUVEMENT EN 1964 DU COMPTE GÉNÉRAL DES ACTIONS DE SECOURS DU CICR

	Fr. s.	Fr. s.
SOLDE GLOBAL REPORTÉ AU 31 DÉCEMBRE 1963		1.680.507,03
soit:		
Fonds non encore affectés	750.836,75	
Fonds affectés	403.731,32	
Fonds d'actions en cours	525.938,96	
Total comme ci-dessus . . .	1.680.507,03	
plus:		
Imputation aux déficits d'actions de secours restant à couvrir des frais de délégations et de missions encourus en 1963 pour l'action spéciale au Yémen		289.162,87
RECETTES EN 1964:		
Fonds reçus par le CICR ou mis à sa disposition pour des actions de secours tant morales que matérielles:		
a Dons reçus sans affectations déterminées — produit net de l'appel 1964 au peuple suisse (collecte)	754.131,51	
b Fonds parvenus au CICR de divers donateurs, collectivités et particuliers, avec affectations à des actions déterminées .	1.137.520,78	1.891.652,29
		3.861.322,19
moins:		
DÉPENSES ET CHARGES EN 1964:		
Achats de toute nature, frais de délégations et de missions encourus dans le cadre des actions de secours		2.883.189,17
Reliquat . . .		978.133,02
à ajouter:		
Déficits 1964 d'actions de secours restant à couvrir et portés provisoirement à l'actif du bilan:		
— Action au Yémen (hôpital de campagne)		1 189 639,13
SOLDE GLOBAL AU 31 DÉCEMBRE 1964 . . .		2 167 772,15
Se répartissant comme suit:		
Fonds non encore affectés	1 080 526,15	
Fonds affectés	520 009,56	
Fonds d'actions en cours	567 236,44	
Total comme ci-dessus	2.167.772,15	

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR 1965

ET

FONDS SPÉCIAUX

RÉSUMÉ DES PRÉVISIONS DE DÉPENSES

DÉPENSES	Fr. s.	Fr. s.
I. ACTIVITÉS EXTÉRIEURES :		
(Missions en cas de conflit — Actions de secours — Agence centrale de recherches)		
Personnel (traitements, charges sociales, indemnités et frais)	653.660,—	
Equipement et organisation	102.150,—	
Délégations permanentes	531.900,—	
Missions envoyées de Genève	200.000,—	
Agence centrale de Recherches	592.160,—	2.079.870,—
II. AFFAIRES GÉNÉRALES :		
(Droit humanitaire — publications — information)		
Personnel (traitements, charges sociales, indemnités et frais)	1.183.265,—	
Documentation, Commissions d'experts, Conférences	80.510,—	
Publications, Emissions radio et télévision, films	53.700,—	
Revue internationale de la Croix-Rouge	75.850,—	1.393.325,—
III. ADMINISTRATION :		
Personnel (traitements, charges sociales, indemnités et frais)	980.405,—	
Matériel, acquisitions nouvelles et entretien	104.500,—	
Frais postaux, Secrétariat et Dépenses courantes	181.700,—	
Bâtiments, assurances, chauffage, eau, électricité, entretien général . . .	190.000,—	1.456.605,—
		4.929.800,—

Note. — Les prévisions de récupérations de frais et de recettes diverses sont déduites des dépenses ci-dessus.

Tableau V

ET DE RECETTES ORDINAIRES POUR 1965

RECETTES	Fr. s.
Contributions de Gouvernements	2.175.000,—
Contributions de Sociétés nationales de la Croix-Rouge	496.500,—
Dons divers	330.000,—
Contribution du Fonds d'action du CICR	500.000,—
Revenus et intérêts	366.800,—
	3.868.300,—
L'insuffisance de recettes par rapport aux dépenses s'élèverait ainsi à	1.061.500,—
	4.929.800,—

Tableau VI

FONDS SPÉCIAUX

1. FONDATION EN FAVEUR DU COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1964

ACTIF		Fr. s.
Titres de fonds publics :		
Créances inscrites dans le livre de la Dette de la Confédération Suisse, estimées au pair (Valeur boursière Fr. 818.030,—)	827.000,—	
Titres déposés auprès de la Banque Nationale Suisse, Genève, estimés au pair (Valeur boursière Fr. 323.850,—)	332.100,—	1.159.100,—
Avoir disponible auprès de la Banque Nationale Suisse, Genève		32.212,47
Administration fédérale des contributions, Berne (Impôt anticipé à récupérer)		8.102,—
		1.199.414,47

FONDS PROPRES ET PASSIF		Fr. s.
Capital inaliénable		1.028.252,52
Fonds de réserve inaliénable :		
Solde reporté de 1963	135.380,45	
Attribution statutaire de 15% des revenus nets de 1964	5.337,20	140.717,65
Total des fonds propres		1.168.970,17
Comité international de la Croix-Rouge, son avoir en compte courant		30.444,30
		1.199.414,47

COMPTE DE RÉSULTATS DE L'ANNÉE 1964

DÉPENSES	Fr. s.
Droits de garde, frais de revision des comptes et frais divers	301,—
Attribution statutaire au fonds de réserve inaliénable : 15% des revenus nets de 1964 (art. 8 des statuts)	5.337,20
Versement au CICR du surplus des revenus nets de 1964 (art. 7 des statuts)	30.244,30
	35.882,50

RECETTES	Fr. s.
Revenus des titres perçus en 1964 .	35.882,50
	35.882.50

2. FONDS AUGUSTA

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1964

ACTIF	Fr. s.
Titres de fonds publics suisses, estimés au pair (Valeur boursière Fr. 115.200,—) .	120.000,—
Avoir disponible auprès de la Banque Nationale Suisse, Genève	9.364,—
Administration fédérale des contributions, Berne (Impôt anticipé à récupérer)	972,—
	130.336,—

FONDS PROPRES ET PASSIF	Fr. s.
Capital inaliénable	100.000,—
Réserve pour fluctuations de cours .	18.178,45
Solde actif disponible du compte de résultats au 31 décembre 1964 . .	3.709,—
Total des fonds propres	121.887,45
Créanciers (allocations à retirer) . .	8.000,—
Comité international de la Croix-Rouge, son avoir en compte courant	448,55
	130.336,—

COMPTE DE RÉSULTATS DE L'ANNÉE 1964

DÉPENSES	Fr. s.
Onzième distribution des revenus du Fonds à six Sociétés nationales de la Croix-Rouge, selon décision de la Commission spéciale du Comité international du 11 juin 1964 . .	13.000,—
Frais de circulaires, frais de revision des comptes, droit de garde et frais divers	491,55
Excédent des recettes sur les dépenses, solde disponible au 31 décembre 1964	3.709,—
	17.200,55

RECETTES	Fr. s.
Solde disponible du compte de résultats au 31 décembre 1963	13.708,55
Revenus des titres perçus en 1964 . .	3.492,—
	17.200,55

3. FONDS DE L'IMPÉRATRICE SHÔKEN

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1964

ACTIF	Fr. s.
Titres de fonds publics suisses, estimés au pair . . . . . (Valeur boursière Fr. 487.970,—)	508.000,—
Avoir disponible auprès de la Banque Nationale Suisse, Genève	21.088,24
Administration fédérale des contributions, Berne (Impôt anticipé à récupérer)	4.361,20
	533.449,44

FONDS PROPRES ET PASSIF		Fr. s.
Capital inaliénable		389.081,64
Réserve pour fluctuation de cours .		106.747,10
Réserve pour frais administratifs:		
Solde reporté de 1963 .	362,60	
Attribution statutaire sur les revenus de 1964	787,75	
	1.150,35	
Moins		
Frais administratifs effectifs 1964	823,50	326,85
Solde actif disponible du compte de résultats au 31 décembre 1964 . .		23.649,85
Total des fonds propres		519.805,44
Créanciers (allocations à retirer) . .		13.000,—
Comité international de la Croix-Rouge, son avoir en compte courant		644,—
		533.449,44

COMPTE DE RÉSULTATS DE L'ANNÉE 1964

DÉPENSES	Fr. s.
Quarante-troisième distribution des revenus à une Société nationale de la Croix-Rouge, selon décision de la Commission paritaire du Fonds du 28 février 1964 (Circulaire N° 55 du 11 avril 1964)	10.000,—
Affectation de 5% des revenus de 1964 aux dépenses de l'administration du Fonds, selon article 7 du règlement	787,75
Excédent des recettes sur les dépenses, solde disponible au 31 décembre 1964	23.649,85
	34.437,60

RECETTES	Fr. s.
Solde disponible du compte de résultats au 31 décembre 1963	18.682,20
Revenus des titres perçus en 1964. .	15.755,40
	34.437,60

4. FONDS DE LA MÉDAILLE FLORENCE NIGHTINGALE

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1964

ACTIF	Fr. s.
Titres de fonds publics suisses, estimés au pair . . . . . (Valeur boursière Fr. 28.000,—)	32.000,—
Avoir disponible auprès de la Banque Nationale Suisse, Genève	3.693,50
Administration fédérale des contributions, Berne (Impôt anticipé à récupérer)	259,20
	35.952,70

FONDS PROPRES ET PASSIF		Fr. s.
Capital		25.000,—
Réserve :		
Solde reporté de 1963 .	776,84	
Moins:		
Excédent des dépenses sur les recettes de 1964	120,75	656,09
Total des fonds propres		25.656,09
Comité international de la Croix-Rouge, son avoir en compte courant		10.296,61
		35.952,70

COMPTE DE RÉSULTATS DE L'ANNÉE 1964

DÉPENSES	Fr. s.
Frais d'impression des 456e et 457e circulaires	856,—
Frais postaux, frais de revision des comptes, droits de garde et frais divers	195,95
	1.051,95

RECETTES	Fr. s.
Revenus des titres perçus en 1964 .	931,20
Excédent des dépenses sur les recettes de 1964	120,75
	1.051,95